



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 17 juin 2014 à 19 h 00 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présent(e)s : Mme Micheline Anctil, mairesse;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
M. Daniel Brochu, greffier.

Sont (est) absents : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Les membres du conseil ont reçu un avis de convocation mentionnant que les sujets suivants seraient à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du dernier procès-verbal;
3. Pacte rural 2014-2019;
4. Programme de supplément en loyer;
5. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoption du dernier procès-verbal

R-1406-82

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 10 juin 2014 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Pacte Rural 2014-2019

R-1406-83

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser M. Simon Thériault, animateur en loisir, sport et culture à présenter une demande d'aide financière, pour et au nom de la Ville de Forestville, les projets suivants dans le cadre du Pacte Rural 2014-2019 :

- Pour un meilleur accès aux atouts de la Baie-Verte;
- Halloween en folie;
- La fierté d'une communauté en murales publiques.



Il est également résolu :

- de confirmer que la Ville s'engage à fournir la mise de fond nécessaire estimée à 20 % dans chacun des projets;
- d'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou M. Daniel Brochu, directeur général et/ou M. Simon Thériault, animateur en loisir, sport et culture à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces projets.

Programme de supplément au loyer

R-1406-84

Attendu que la Société d'Habitation du Québec et la Ville de Forestville désirent aider les ménages à faible revenu à obtenir des logements pour lesquels leur contribution sera proportionnelle à leur revenu;

Attendu que la Société et la Ville de Forestville peuvent verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumée par le ménage occupant ce logement;

Il est proposé par la conseillère M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la Ville de Forestville autorise l'Office municipal d'Habitation à gérer le Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis et s'est engagé à défrayer dix pour cent (10 %) du coût du supplément au loyer.

D'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou M. Daniel Brochu, directeur général à signer pour et au nom de Ville de Forestville, l'entente à intervenir entre la Société d'Habitation du Québec, la Ville de Forestville et l'Office municipal d'habitation de Forestville. Cette résolution remplace la résolution R-1403-33.

Levée de l'assemblée

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 19 h 25 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présent.

Mairesse

Greffier